

Questions orales

totalité de ces 6 millions de dollars à titre de dépenses d'entreprise, quand tout le monde sait qu'il ne s'agissait que d'un pot-de-vin?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, sauf erreur, cette question a déjà été soulevée. En fait, si je ne m'abuse, la dernière fois qu'elle a été abordée à la Chambre, c'était relativement à la politique extérieure du Canada.

Premièrement, en ma qualité de ministre de l'Énergie, je dois recommander au député la prudence en ce qui concerne certaine de ses allégations.

Deuxièmement, je lui confirme que, sur les marchés, Petro-Canada fonctionne effectivement comme les autres entreprises de ce secteur. À titre de ministre de l'Énergie, je suis parfaitement disposé à prendre mes responsabilités. Cependant, depuis sa privatisation, Petro-Canada relève d'une autre compétence, et nous lui avons permis, il est vrai, de fonctionner de manière autonome.

Je ne me réjouis pas des commentaires du président de Petro-Canada au sujet d'Hibernia et je les ai dénoncés publiquement. Certaines façons de procéder de Petro-Canada me déplaisent vraiment.

Pour ce qui est des sommes dont le député a parlé, j'ai vérifié, comme promis, et Petro-Canada a versé 6 millions de dollars à la société d'État Myanmar Oil.

Les ententes comme celles qui sont conclues non seulement par Petro-Canada, non seulement par les sociétés pétrolières à l'échelle internationale, mais dans de nombreuses autres industries, ne m'enchantent pas particulièrement.

Je n'essaie pas de me dérober à mes responsabilités. Si le député veut de plus amples renseignements, il devrait demander expressément à Petro-Canada quels sont ses véritables objectifs lorsqu'elle conclut des ententes de ce genre.

* * *

LES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre, qui n'est pas sans savoir que la surpêche pratiquée par les étrangers au large de la côte est du Canada a été qualifiée de scandale international, ce qu'elle est effectivement. Les pêcheurs qui n'ont plus de

travail le savent bien; les ouvriers des usines aussi. Hier soir, à la radio nationale, des partisans de la conservation de la nature et des environmentalistes venus de tous les coins du monde ont exprimé le même avis. Selon eux, il y a longtemps que le gouvernement aurait dû intervenir.

Les Canadiens, notamment ceux de la côte est, veulent connaître la position du premier ministre à ce sujet, et c'est pourquoi je lui demande quand le gouvernement va enfin avouer que les belles paroles et la diplomatie ne donnent rien. Le premier ministre le sait bien. Va-t-il prendre des mesures pour assurer la gestion et la surveillance des stocks qui chevauchent la frontière dans cette zone?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai rencontré le premier ministre Wells la semaine dernière et je rencontrerai dans quelques jours M. Cashin, avec qui je me suis déjà entretenu, pour coordonner toutes les mesures provinciales et fédérales afin de résoudre ce problème très grave.

La situation n'est pas facile, car, comme le député le sait, une grande partie du problème vient du fait que la surpêche étrangère se pratique immédiatement à l'extérieur de la zone de 200 milles. Par conséquent, les pêcheurs étrangers, même s'ils respectent la lettre de la loi, en violent le principe parce que, en pêchant à cet endroit, de l'autre côté de la ligne, ils continuent à affaiblir les stocks, ce qui finira par détruire la ressource.

• (1500)

Hier soir encore, j'ai parlé des obligations de l'Europe avec le premier ministre de l'Italie. J'ai discuté avec le premier ministre Wells de la manière d'aborder cette question écologique très grave à la conférence de Rio.

Le ministre des Pêches et moi avons examiné une proposition en sept ou huit points que nous étudions avec le gouvernement de Terre-Neuve et d'autres instances. Nous estimons qu'il s'agit d'un problème de la plus grande gravité et qui, de manière très injuste, cause beaucoup de tort aux habitants de Terre-Neuve et du Labrador. Nous allons agir avec vigueur et détermination, et je serais reconnaissant au député de bien vouloir communiquer au gouvernement toutes les idées ou propositions qu'il pourrait avoir.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, certains ne seraient même pas d'accord pour dire que ces pêcheurs respectent la lettre de la loi. Il y a des années, l'OPANO a donné au gouvernement la possibilité d'assurer la gestion et la surveillan-